

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

ST BENOIT LA FORET

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 Mars 2011**

Etaients présents (13) : Mr Didier GUILBAULT, Mr Jean-Charles CARRE, Mr Thierry BENOIST, Mme Chantal PERIN-BESNARD, Mr Gilles FIÉ, Mr Jean-Michel CASSAGNE, Mme Sylvie JAILLOUX, Mme Véronique SANTERRE, Mme Marylène PERRIGAULT, Melle Chantal PACHET, Mr Roger AUPETIT, Mr René DAUDIN, Mme Renée THEVES.

Pouvoir (1) : Mr Eric MOUTARDIER à Mr Thierry BENOIST

Monsieur Thierry BENOIST a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande si il y a des observations sur les comptes-rendus du 18 novembre 2010 et du 20 janvier 2011.

En l'absence de remarques, les comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.

1. Compte administratif 2010 et Compte de Gestion 2010 :

Mr Jean-Charles CARRÉ, élu Président, présente le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par Monsieur le Maire, et dont les écritures sont conformes au compte de gestion établi par Mme le Receveur municipal de la Trésorerie de CHINON.

Le Compte administratif 2010 se résume ainsi :

- dépenses de fonctionnement : 457 447.31 €
- recettes de fonctionnement : 612 062.70 € dont 75 291.29 € d'excédent reporté de 2009
- dépenses d'investissement : 147 233.94 €
- recettes d'investissement : 113 967.69 €
- restes à réaliser en dépenses d'investissement : 36 927 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2010 sont approuvés à l'unanimité.

2. Affectation des résultats 2010 :

Après avoir pris connaissance du bilan financier de l'exercice 2010, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme ci-dessous :

- à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement du budget 2011, en recette (compte 1068) : 70 193.25 €
- excédent reporté à la section de fonctionnement du budget 2011, en recette (compte 002) : 84 422.14 €

3. Approbation du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics) :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics tel que présenté.

4. Aménagement du Centre bourg – Avant projet définitif

- **Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2011 (DETR)**
- **Demandes de subventions diverses**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve l'avant-projet définitif de l'aménagement du Centre bourg présenté par l'A.D.A.C et le service voirie du Conseil Général,

Fixe le coût prévisionnel des travaux à 280.671 € HT,

Autorise le Maire :

- à choisir un maître d'ouvrage,
- à présenter les dossiers de demande de subvention au Conseil Général au taux le plus élevé, ainsi qu'une demande de fonds de solidarité à la Communauté de communes,
- à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme et à signer tout document s'y rapportant.

Demande à l'Etat la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2011 pour financer l'opération « Aménagement du Centre bourg »,

Autorise le Maire à déposer le dossier de subvention et à signer tout document s'y rapportant.

5. Annulation redevance - traitement des matières de vidange :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'abroger la délibération du 31 Mars 2000 instituant la redevance matières de vidange et de donner pouvoir au Maire de mettre en application l'arrêt de sa perception auprès de l'utilisateur.

6. Modification des statuts du SIEIL :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la modification des statuts du SIEIL.

7. Modification temps de travail de l'assistant musical RPI :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte d'augmenter le volume horaire de l'assistant musical.

8. Taxe d'inhumation indigents :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Fixe le montant de la redevance inhumation à 126 €.

9. Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de faire bénéficier la secrétaire de Mairie de cette indemnité.

10. Questions diverses :

Pour info : - Invitation inauguration Samedi 02 Avril à 11 H de l'exposition « Touraine Métiers d'Art »

- Invitation Dimanche 03 Avril Concert de la Fanfare de RIGNY USSE

Lecture du courrier du SIEIL : Proposition réhabilitation et embellissement des postes des transformation.

Le Secrétaire de séance,
Thierry BENOIST

Le Maire,
Didier GUILBAULT